

Info-réseau

Journal d'information du Comité National de Liaison des Régies de quartier

Éditorial

L'avenir au cœur des quartiers

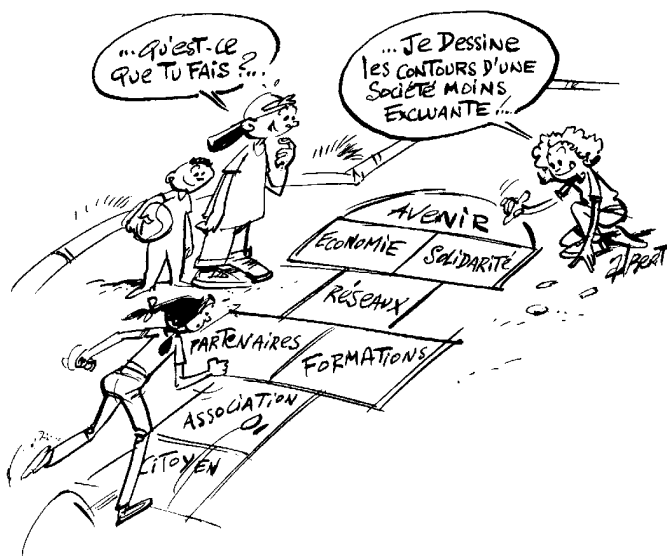
Les problématiques rencontrées dans les quartiers populaires sont au cœur des débats qui agitent le monde médiatique et politique. Les opérateurs de terrain et les habitants qui sont acteurs des Régies de quartier devraient se satisfaire du fait que l'opinion publique et les décideurs se fassent enfin l'écho de situations dénoncées depuis longtemps.

Or, le climat actuel nous oblige davantage, à nous inquiéter et à nous montrer vigilant.

En effet, face à des problèmes complexes, ce sont souvent des solutions radicales et de courte vue qui sont avancées.

Lorsque l'on parle de l'insécurité dans tel quartier, ou dans tel autre, de la dégradation de l'environnement ou de l'insondable agressivité ou désinvolture des jeunes, on devrait immédiatement parler de l'insécurité économique dans laquelle sont maintenues bon nombre de structures de terrain comme les Régies de quartier.

On devrait parler du peu de perspectives de sortie de crise pour les plus exclus des habitants, de l'enclavement de certaines zones... On devrait parler du peu de moyen et de considération pour certaines missions trop souvent qualifiées de secondaires, alors qu'elles sont



en réalité prioritaires pour les Régies : formations adaptées, valorisation des acquis, développement de la vie associative, initiation à la démocratie participative, accompagnement et soutien individuel dans le parcours citoyen des personnes en situation de précarité, mise en place de solidarités partagées... en somme, tout ce qui donne du sens, "de la plus-value" sociale aux missions traditionnelles des Régies que sont l'insertion, l'emploi, le travail, et le tissage ou renforcement du lien social.

Dans les quartiers tourmentés, une Régie est un lieu d'emploi et de travail, un lieu d'épanouissement, de prise en main, d'exemple. Elle doit devenir un pôle de concertation, un pôle de stabilité, un pôle d'avenir.

suite de l'éditorial page 2

SOMMAIRE

2-4 En direct des Régies

Le lien social.

5-10 Zoom

Le choix d'accompagner les habitants, les projets et les territoires.

11-14 En direct du Réseau

- ◆ Europe : projets Equal
- ◆ Les rencontres partenariales
- ◆ Formation
- ◆ Syndicat National Professionnel des Employeurs Régies de Quartier
- ◆ Agenda

15-16 Interview

Parole à Guy Janvier, Délégué interministériel à l'innovation sociale et à l'économie sociale (DIES)

suite de l'éditorial

L'avenir d'un quartier passe par le futur de ses habitants et notamment de ceux qui sont les plus éloignés de l'emploi. La prise en compte des besoins et des désirs de chacun des individus dans la construction de leur parcours d'insertion, participe à la construction d'un cheminement citoyen qui aura des incidences sur le territoire. L'approche d'une économie sociale et solidaire ayant pour perspective un développement durable et partagé, nécessite un accompagnement individuel inscrit dans une vision territoriale et collective.

C'est le sens aigu du travail de proximité qui domine les missions des Régies.

À partir de cette approche de longue haleine, très ancrée dans le quartier, on peut, en associant l'ensemble des Régies et au-delà même, en s'ouvrant à d'autres réseaux, d'autres partenaires, dessiner les contours d'une société moins excluante où l'économie solidaire et sociale serait non pas une économie de relégation mais bien un projet d'avenir.

Nous souhaitons ainsi que les décideurs prennent en considération la démocratie dans toute sa dimension, qu'ils amendent les lois qui peuvent ouvrir à des interprétations pénalisantes pour nos réseaux, en s'appuyant sur une véritable concertation avec les opérateurs de terrain. C'est ensemble que nous devons jeter les bases d'une société "hors du commun", ayant d'autres références que le rendement ou la recherche de profits.

L'enjeu est de lutter contre l'isolement des quartiers populaires en les plaçant au cœur d'une société plus juste.

Créatifs, dynamiques, innovants et volontaires, les habitants de ces quartiers, l'ensemble des acteurs des Régies, sont prêts à relever ce défi.

Guy Dumontier
Président du CNLRQ

Le rôle d'une Régie est d'améliorer la qualité de vie dans les quartiers en privilégiant une gestion urbaine de proximité.

Au-delà d'une activité économique, elle entend travailler sur le lien social et mettre en œuvre des actions citoyennes en favorisant les initiatives et la participation des habitants.

Les exemples de Blois et de Dreux en sont le reflet.

**“La vie qu'on vit,
la vie qu'on rêve” :
quand les habitants
s'expriment**

**Association Régie de quartier
de Blois (45)**

PAR VIRGINIE JOLY

Responsable de l'atelier expression

« C'est au cours d'une réunion entre habitants, qu'une jeune femme a exprimé le souhait de réaliser des saynètes de la vie quotidienne de la population des Quartiers Nord de Blois...

sibilisation à l'environnement au Conseil Régional a soutenu chaleureusement notre projet et nous a apporté une aide technique : la vidéo.

Ce travail a abouti tout naturellement à la présentation d'un spectacle en juillet dernier. Devant autant de succès et de bonheur, nous nous devons de poursuivre notre action.

Aujourd'hui, le projet est reconduit pour dix mois et nous avons eu accès à un financement spécifique du Conseil Régional : le contrat vert. Nous écrivons, à partir des échanges



La Régie a répondu à cette demande et, en deux mois, une cinquantaine de personnes : habitants, salariés, mais aussi des partenaires institutionnels et associatifs sont venus aux ateliers d'expression. Les ateliers sont des lieux de rencontre entre des générations et des cultures, entre des hommes et des femmes, entre des professionnels et des bénévoles. A partir d'un travail d'improvisation théâtral, un certain nombre de thèmes ont été abordés : le rapport avec les institutions (élu, un habitant, policier), l'emploi...

Dans cette première phase, une personne chargée des initiatives de sen-

et improvisations des acteurs, des scénarios pour construire une fiction sous forme de feuilleton. Le premier épisode a été diffusé début mars dans un complexe cinématographique : Cap Ciné. Le quartier devient le décor d'un film où chacun trouve sa place : comédiens, cameramans, costumiers, metteurs en scène, monteurs-vidéo... La Régie souhaite que les outils d'expression se diversifient et que chacun s'exprime selon son envie afin qu'il y ait toujours plus d'idées pour témoigner de la vie qu'on vit, de la vie qu'on rêve.»

**Atelier d'expression,
Régie de Blois.
Tournage
du feuilleton
"Un amour de ZUP".**

Visites à la prison des femmes

Régie Multi-Services – Dreux (28)

PAR STEPHANE PAVOT

Directeur

Dans le cadre du Festival de la Citoyenneté initié par la DDJS (Direction Départementale Jeunesse et Sports), Multi-Services a souhaité mener une opération de sensibilisation des habitants aux questions que soulève l'incarcération.

Deux visites ont été organisées en juin et septembre 2001 dans les établissements pénitentiaires pour femmes. Une vingtaine de femmes du quartier se sont impliquées dans ce projet. Elles étaient accompagnées par les bénévoles de l'association. Ces visites, ont été grandement

facilitées par le réseau de connaissance du directeur de la DDJS. Elles ont permis des échanges concrets entre les femmes emprisonnées et les visiteuses. La plupart des mères de familles ont pu mesurer avec étonnement la réalité des conditions de vie des détenues. Des démarches sont en cours pour mettre en place des correspondances entre détenues et visiteuses. Elles devraient déboucher sur une communication et des échanges susceptibles de sensibiliser l'ensemble des générations du quartier notamment les enfants. Un partenariat avec les écoles du quartier permettra de faire témoigner les mamans qui ont effectué ces visites et de mieux impliquer les familles dans la démarche.

! Solidarité Toulouse

Les habitants des quartiers populaires de Toulouse, les salariés et les bénévoles des Régies toulousaines, ont particulièrement souffert matériellement, physiquement et psychologiquement de l'explosion de l'usine AZF en septembre dernier.

Le Réseau des Régies de quartier, a lancé un appel à la solidarité pour faire face aux urgences humaines et matérielles.

Cet appel a rencontré un vif succès aussi bien auprès des autres Régies, salariés et bénévoles, qu'auprès des partenaires notamment la Fondation Macif, la Fondation JM Bruneau, et le CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement).

Un fond de solidarité a été créé pour recueillir les dons

financiers. Au 1^{er} mars, 71 000 € ont été portés au crédit de ce fonds. Cette somme a déjà servi pour reconstruire les locaux des Régies endommagées (en particulier, la vitrerie), remplacer les outils détériorés ou en acquérir de nouveaux répondant aux exigences particulières inhérentes aux réparations. Par ailleurs, pour soutenir les équipes en place qui ont travaillé sans relâche. Des salariés d'autres Régies se sont rendus à Toulouse pour les seconder activement dans le cadre des "tours de France des Régies". Cette aide a permis localement de faire face au surcroît de travail et pour les personnes concernées d'inscrire leur parcours dans une logique d'échange, de désenclavement, de rencontre. On peut parler d'une véritable solidarité, et d'un enrichissement réciproque, individuel et collectif.



On l'a lu dans la presse

Un fonds de participation des habitants

La Régie de quartier Bourges Nord Services a été désignée par la ville de Bourges pour gérer le fonds de participation des habitants prévu dans le cadre du contrat de ville 2000-2006 et financé pour un total de 20 580 Euros (135 000 F) (Etat/Ville) jusqu'à fin 2003. Ce dispositif permet un financement des projets portés par les habitants dans des délais rapides. Un comité de pilotage associant tissu associatif et financeurs anime le dispositif.

Innovation et administration
17/11/01

Ecriture et calligraphie

La Régie de quartier Bellevue Nantes a créé un atelier-scénario dont les participants réalisent un travail d'expression collective : création des personnages, du synopsis et du scénario.

"C'est l'histoire de six personnages, probablement six enfants qui par un moyen qui peut être la télé, un miroir ou un tableau vont entrer dans un monde magique, ils devront chercher un trésor en comptant avec les habitants, bons ou méchants pour eux, de ce nouveau monde". A terme, les apprentis scénaristes souhaiteraient trouver des partenaires pour aller jusqu'au bout du projet et réaliser un film. Parallèlement, une dizaine de personnes participent à un atelier de calligraphie où un ancien élève des beaux-arts d'Algérie leur enseigne l'art de l'écriture arabe.

Presse Océan 21 et 30/11/01

→ Perspectives
& anticipation

Naissance d'un projet cybernétique partagé

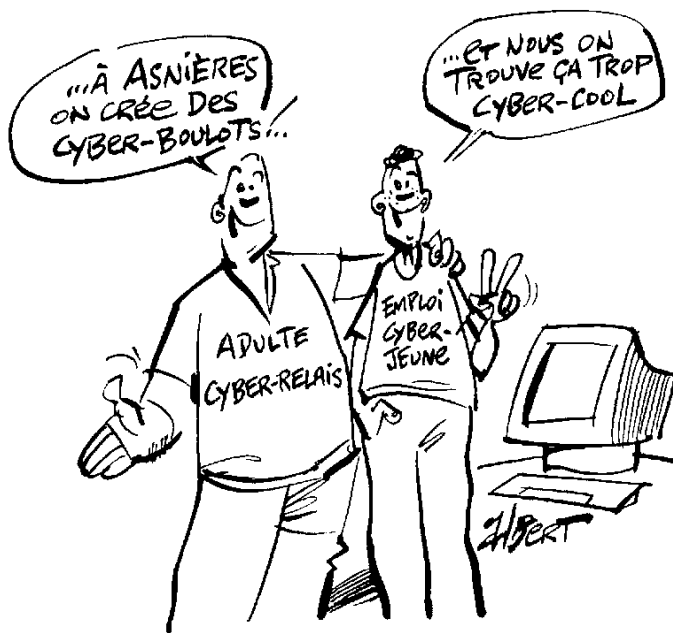
Régie de quartier d'Asnières - (92)

Rebondir et imaginer

L'an dernier, la Régie de quartier avait ouvert un chantier autour des correspondants de nuit, mais ce projet initial n'a pu aboutir en raison de la réorientation des priorités de la ville en matière de sécurité. Les administrateurs, les salariés, les bénévoles et les partenaires souhaitaient néanmoins ne pas casser la dynamique créée et utiliser les moyens inhérents au projet. Il est apparu assez clairement et collectivement qu'il manquait un cyberspace dans le quartier. Par ailleurs, en inscrivant sa création dans le projet global "Pôle Multimédia-Internet pour tous", la Régie renforçait ses missions et avait l'opportunité de créer des emplois, de favoriser le développement de la vie associative et de lutter contre la fracture numérique.

Convaincre et mobiliser

Sollicitant l'appui méthodologique du CNLRQ, l'équipe de la Régie a présenté au Bureau, et convaincu le Conseil d'administration de la Régie de tout l'intérêt de porter un tel projet. À partir de l'expérience du premier projet, on reconstruit, on transforme, toujours à l'écoute du quartier et de ses habitants. Chacun des admi-



nistrateurs est invité à s'approprier le projet qui semble ambitieux compte tenu de l'image technologique que véhicule Internet. Il convient alors de démontrer que la technologie n'est qu'un moyen, un outil, à partir duquel on développera les valeurs de la Régie... Cette volonté d'action doit être nécessairement partagée entre les acteurs de la Régie et les partenaires qu'il convient de mobiliser.

A Asnières, l'avenir du projet est lié aux orientations de la politique de la ville.

Créer et organiser

Pour préparer l'ouverture du lieu, l'équipe de la Régie se doit de concevoir le projet dans ses moindres détails : trouver un nom, une identité visuelle, concevoir le plateau tech-

nique, imaginer l'animation, les règles de fonctionnement, ... Dans ce montage, elle peut rencontrer les autres Régies du Réseau qui ont développé ou vont développer un Pôle Multimédia. Il est envisagé que le pôle multimédia comporte cinq postes informatiques sécurisés. L'animation de ce lieu permettra l'ouverture de deux postes de travail, l'un ayant le statut d'Emploi-jeune, l'autre d'Adulte-relais. Il conviendra enfin de mobiliser les habitants, les écoles, les autres associations pour que ce lieu devienne un espace partagé à vocations multiples, un Pôle de créativité, de formation et d'éducation, un Pôle commun et vivant, vitrine de la diversité et de la richesse d'un quartier populaire refusant la relégation.

Merci, dit la planète

Régie de quartier d'Angers (49)

La Direction Régionale de l'environnement des Pays de la Loire a décerné le label "Merci, dit la planète" à la Régie de Quartiers d'Angers pour son action d'éducation canine.

Félicitations à la Régie d'Angers.

NOUVELLES RÉGIES LABELLISÉES

- ◆ Régies Services Troyes (10)
- ◆ Aubervilliers (93)
- ◆ Rochefort (17)



Le choix d'accompagner les habitants, les projets et les territoires.

Régie de quartier

Eréqua.

Pantin (93)

Créée en 1998

Intervient sur le quartier des Courtillères

(6500 habitants)

Actuellement 11 salariés.

Directeur : Thierry de Lavau

Régie de quartier de Vendôme.

Vendôme (41)

Créée en 1992

Intervient sur le quartier des Rottes

(9000 habitants).

Actuellement 25 salariés

Directeur : Yves Gendrault

Régie de quartier

Meinau Services.

Strasbourg (67)

Créée en 1992

Intervient sur les quartiers de la Meinau

et de Liebermann

(8000 habitants)

Actuellement 85 salariés

Directeur :

Frédéric Nitschke

Que ce soit à Vendôme, Pantin, ou Strasbourg, la finalité de l'accompagnement est la même. Il s'agit de faciliter et d'élargir l'autonomie des personnes. Pour F. Nitschke, la notion de reconnaissance est aussi centrale : « Le but est de requalifier les personnes, il faut donc les reconnaître en tant qu'individus ». Pour T. de Lavau, le but de tout accompagnement est « d'aider l'individu à se construire en tant que salarié et/ou bénévole et citoyen », de l'aider à trouver sa place dans le quartier.

L'accompagnement dans les Régies concerne des domaines vastes : en amont de l'emploi, dans l'emploi, après l'emploi, dans le cadre d'un parcours d'insertion. Mais il n'est pas uniquement lié à l'emploi et au salariat. C'est aussi créer des passerelles entre le salariat et le bénévolat. C'est également le soutien à des initiatives et à des habitants non salariés qu'ils soient usagés ou



bénévoles, dans le cadre de démarches individuelles ou de projet collectif.

Accompagner, c'est donc tout à la fois : écouter, assurer un suivi, aider, orienter, rassurer, conseiller, amener des idées, apporter des repères et des règles, mettre en place des parcours, trouver des solutions, susciter l'envie et les initiatives... C'est parfois recadrer. Cela consiste aussi pour le directeur d'Eréqua « à apporter de l'information là où l'individu en a besoin ». Il s'agit d'apporter un soutien mais, comme le précise la chargée d'insertion de la Régie de Vendôme : « il ne s'agit pas de faire à la place de l'individu ; il faut rendre les gens acteurs ».

L'accompagnement dans les Régies a donc de multiples dimensions. Il concerne à la fois les habitants mais aussi les territoires.

Régie de Vendôme.
Écouter, assurer
un suivi, aider,
orienter, rassurer,
trouver des solutions,
susciter l'envie
et les initiatives...

Vendôme : Accompagner les salariés à la reprise d'un emploi.

Le suivi socio-professionnel s'avère primordial dans la réussite d'un "parcours" d'insertion. Pour le directeur et son équipe, le fait de retrouver un emploi ne résoud pas tout. De plus, la reprise d'une activité salariée n'est pas toujours facile à gérer. Par conséquent, en amont et dès l'entrée à la Régie de Vendôme, un accompagnement personnalisé est mis en place pour structurer l'organisation du travail de l'individu. La reprise d'un emploi change le rapport au temps, à l'espace, fait évoluer les repères. Il est donc nécessaire d'assurer un suivi régulier des salariés, de trouver des solutions rapidement lorsque des difficultés apparaissent (retard, absence...), de travailler alors sur les causes. En effet, il ne faut pas oublier qu'une Régie a comme ambition d'orienter ses salariés – du moins la majorité – vers des entreprises plus "classiques", et de les professionnaliser dans leurs fonctions. Elle accompagne ses salariés pour qu'ils acquièrent un savoir être et un savoir faire nécessaires à leur insertion professionnelle.

Ce suivi nécessite un important travail d'équipe, de la disponibilité, des moyens et une organisation cohérente, de la concertation, des réunions de régulation. À Vendôme, quatre encadrants techniques et deux chargées d'insertion à mi-temps assurent le suivi socio-professionnel – l'une d'entre elles est spécialisée sur l'accompagnement PLIE –. Par ailleurs, le directeur garde la "porte ouverte". Le suivi des salariés se fait donc pour partie en interne, avec des réunions régulières pour « échanger sur les situations de travail ». À chaque réunion, l'équipe réalise un bilan des objectifs fixés et définit de nouveaux objectifs en terme de professionnalisation, de formation... Si un salarié pose un problème, n'adhère pas aux objectifs fixés, l'équipe réfléchit à des solutions appropriées. Dans certaines situations, malgré les efforts mis en œuvre, les objectifs fixés ne sont pas atteints. Le directeur et son équipe réfléchissent alors sur les raisons de ces échecs dont la principale « est peut être de trop penser à la place des individus, avec nos repères et nos normes ». Ils se remettent en cause mais n'oublient pas non plus qu'il existe des situations sur lesquelles il est extrêmement difficile d'intervenir, dans des cas notamment où les individus « glissent vers une certaine marginalité ». La difficulté réside également dans la mise en œuvre d'un accompagnement personnalisé et spécifique qui nécessite de bien connaître l'individu,

Ce suivi nécessite un important travail d'équipe, de la disponibilité, des moyens et une organisation cohérente, de la concertation, des réunions de régulation

d'un suivi dépassant parfois les deux ans, et ne s'inscrivant pas toujours dans un parcours de type "sas" vers une entreprise; des difficultés qui sont dues aussi au manque de souplesse et au peu de possibilités offertes par les contrats et parcours d'insertion notamment pour les publics très éloignés de l'emploi dans une entreprise classique.



Le Rôle des encadrants techniques et des accompagnateurs socio-professionnels

L'encadrant technique a une place et un rôle important dans l'accompagnement professionnel des salariés, un rôle ancré dans la quotidienneté. Pour le directeur de Meinau Services, « il se situe dans le champ professionnel mais il doit aussi avoir une sensibilité et une ouverture d'esprit au social. Il est le garant de la qualité du travail. Cela passe par des explications, le passage de consignes, de savoirs-faire. Il doit être à l'écoute, pédagogue et bien connaître les salariés. C'est le capitaine de l'équipe ». Le directeur d'Eréqua partage cette vision puisque pour lui, « l'encadrant technique a une casquette multiple : c'est en même temps le chef de chantier, le grand-frère, le confident, celui qui apprend les gestes ». Le temps passé avec les salariés lui permet de nouer des contacts et des relations régulières mais aussi d'apporter un regard et un avis professionnel primordial.

Par ailleurs, à Vendôme, l'objectif est parfois d'accompagner un salarié pour qu'il devienne encadrant technique. Dans ce cas, « nous travaillons sur la manière d'asseoir

son autorité». L'équipe réfléchit également aux modes de relations que ce nouvel encadrant technique devra adopter avec les salariés en insertion et à la manière dont il devra formuler des critiques constructives. Des évolutions internes sont donc possibles. Un parcours d'insertion peut en effet déboucher vers une professionnalisation au sein même de la Régie.

Au côté des encadrants, les chargés d'insertion ont aussi un rôle important. Accompagner vers un projet professionnel, travailler sur le "savoir-être", monter un projet, faire des bilans et diagnostics socio-professionnels, repérer les problèmes périphériques à l'emploi et essayer de les résoudre : autant de missions leur donnant un rôle primordial. I. Chartier (accompagnatrice) a conscience de ce rôle. Elle garde à l'esprit l'importance de la notion de respect. « On ne force pas les individus à parler de leur vie privée ». Respect mais aussi, comme le précise F. Nitschke, « lorsqu'on est face à des problèmes lourds, il est parfois nécessaire de mettre les individus face à leur réalité ».

Partenariat et réseaux d'acteurs.

L'accompagnement est réalisé en interne, mais aussi en relation avec les partenaires présents sur le territoire. Ce "partage" du suivi peut varier selon la taille de la Régie et la présence ou non de partenaires sur le territoire d'action de la Régie. Mais globalement, être salarié dans une Régie ne signifie pas être suivi uniquement par la Régie. Pour I. Chartier, il s'agit « d'orienter les salariés vers les

L'accompagnement : un chemin vers l'avenir



Être à la recherche d'un travail, ou d'une association dans laquelle s'investir et devenir militant, aimer son quartier ou chercher à l'améliorer...
Les Régies de quartier : un pas vers un travail durable, un pas pour que les choses changent dans le quartier, un pas

pour rencontrer les autres, un pas pour aider la Régie à se construire, un pas pour soi, un pas pour tous.
Des pas pour construire un chemin, un parcours, un cheminement en étant accompagné(e), ou pour accompagner quelqu'un, quelqu'une.
Et c'est l'ensemble

des parcours, des cheminements qui va constituer le cœur de la Régie de quartier. On apprend à compter sur soi, à compter sur l'autre. On apprend à ce que les autres puissent compter sur vous. On est reconnu, respecté, autonome. On a les outils pour créer, travailler, se former. On sait que l'on fait partie d'un quartier, d'une cité où chacun a sa place et chacun mérite de l'attention... Ensemble, avec tous les bénévoles et les salariés de la Régie de quartier, on améliore son quotidien et on envisage l'avenir.



structures et partenaires adéquats». Elle se définit comme "une personne relais". La Régie concentre ses efforts sur les problèmes liés à la reprise d'une activité. Comme le précise Y. Gendrault : « Une Régie ne peut pas tout faire, ne sait pas tout faire ». Mais, dans bien des cas, la Régie est le premier interlocuteur permettant aux individus de formuler une demande et de se mettre en relation avec d'autres partenaires. L'accompagnement

socio-professionnel d'un individu est donc partagé entre plusieurs structures. À Vendôme, la Régie entretient des relations avec le PLIE, la PAIO, les partenaires sociaux...

La Régie de Pantin a choisi de ne pas avoir de chargé d'insertion en interne. En amont, ce sont les partenaires oeuvrant dans le champ de l'insertion qui envoient les personnes sur les postes proposés par la Régie. «Le cheminement est ensuite réalisé en partenariat avec des réunions de régulation pour voir où en est la personne». Par ailleurs, des conventions sont passées avec certains partenaires, notamment le centre de santé, pour assurer le suivi médical des bénévoles et des salariés rencontrant certains problèmes, l'alcoolémie par exemple. Cet accompagnement partagé permet de lier insertion professionnelle et intégration sociale. Il est donc important pour les Régies de travailler avec les acteurs locaux. Comme le précise T. de Lavau : «il est difficile de voir toutes les dimensions d'un individu et de prendre du recul quand on travaille seulement en interne». Le suivi de la personne fait intervenir une "mosaïque" d'acteurs. Comme sur de nombreux projets, la Régie "fait avec" et non seule. Pour favoriser la dynamique du réseau local de partenaires, Eréqua compte parmi ses partenaires l'association "Parentage" qui travaille sur la fonction parentale.

Le maillage d'un réseau de partenaires est un atout permettant de monter des dynamiques communes, et de



créer des services et des activités au sein desquels les habitants, les salariés, les bénévoles seront aidés dans leurs démarches. À Meinau Services, le directeur garde à l'esprit que «chacun doit respecter le territoire de l'autre». Les partenaires travaillent en complémentarité ce qui demande «une clarification et un contact régulier pour préciser le rôle de chacun». Les dispositifs d'aide n'auraient sûrement pas les mêmes impacts sans cette dynamique partenariale, et sans ces

Réalisation de
l'atelier
mosaïque
de La Régie de
quartier Eréqua

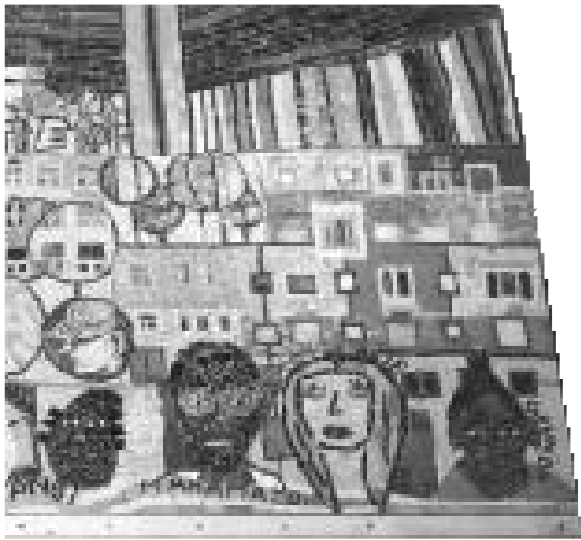


réseaux d'acteurs de proximité. De plus, nationalement le CNLRQ organise des temps d'échanges de savoirs et de mutualisation sur les pratiques d'accompagnement au sein des Régies ainsi que des formations pour les accompagnateurs socio-professionnels et les encadrants techniques.

L'accompagnement social-citoyen à Pantin : Eréqua a-t-elle trouvé la bonne formule ?

Le rôle des Régies ne se résume pas uniquement au suivi socio-professionnel des salariés, beaucoup de Régies mettent en œuvre des services de proximité dont le but est d'aider les habitants dans leurs démarches personnelles. L'accompagnement se comprend alors dans une dynamique sociale-citoyenne.

À Pantin, la Régie a créé un point d'accès au droit pour soutenir les habitants dans leurs démarches juridiques. Pour le directeur, il s'agit d'un «accompagnement à la citoyenneté parce que les gens s'informent et font valoir leurs droits». Par une présence régulière, une juriste oriente les usagers dans ce qui ressemble souvent à un «labyrinthe» juridique. Par ailleurs, avec son aide et la mise en évidence des lois et règlements, il arrive parfois que la Régie devienne une organisation relais de la demande individuelle ou collective d'habitants lors de litiges. La dimension citoyenne de l'accompagnement social-citoyen est au centre des préoccupations de la Régie. Au centre parce qu'il ne se résume pas uniquement à de l'information et à des conseils juridiques mais aussi à un encouragement à l'autonomie. Par exemple, avec la mise en place d'un atelier mosaïque, avec Gisèle – la mosaïste salariée de la Régie –, Fathia – de l'association



Réalisation de l'atelier mosaïque de La Régie de quartier Eréqua

Parentage –, et d'autres, les habitants et bénévoles sont accompagnés dans la création artistique. Accompagnement qui porte ses fruits puisque les habitants prennent conscience de leurs talents. Cela leur donne confiance en eux, leur donne l'estime de soi, surtout quand on remporte un prix international! Dans un cadre se voulant créatif, ils s'exercent sur des projets individuels et collectifs, dans une ambiance où Gisèle leur demande " du calme, de la patience et de la rigueur ". En répondant à des commandes d'associations du quartier cette activité peut les préparer à une démarche professionnelle.

Strasbourg : inciter les habitants à s'impliquer dans la vie de la cité.

Le rôle d'une Régie est aussi d'accompagner les salariés et les habitants vers une implication bénévole, de les inciter à participer à la vie de la cité. Un individu se construit dans une activité salariée. Il s'épanouit également dans le cadre d'activités bénévoles. Les Régies orientent les habitants, les salariés, vers cet équilibre social, culturel et professionnel. À Strasbourg, les salariés ont été incités à s'investir par exemple dans la préparation du carnaval de la ville avec la réalisation d'un char. Suite à une proposition de l'associa-



Implication bénévole et participation à la vie de la cité à Strasbourg

tion porteuse du projet -association présente dans le conseil d'administration de la Régie- et à l'appropriation de l'idée par la Régie, quatre salariés se sont engagés en tant que bénévoles dans le projet. Pour le directeur, « c'est un engagement personnel mais aussi associatif dans le sens où ils vont faire le char de la régie. S'ils n'étaient pas rentrés à la Régie, ils ne se seraient peut être pas impliqués ».

De plus, avec son Atelier Solidarité, Meinau Services entend aussi inciter les habitants à s'engager dans une activité bénévole. Actuellement, c'est un espace de services pour les habitants avec notamment la présence d'un écrivain public mais « l'objectif est que les habitants s'emparent du lieu et deviennent acteurs et ce grâce à différents projets. En amont, il s'agit de lancer une série d'actions pour déboucher à terme sur un réseau d'échanges réciproques de savoirs ».

La Régie pour des citoyens acteurs : Accompagnement de projet et projet accompagné.



L'accompagnement dans les Régies ne se limite pas non plus à une dimension individuelle. Il est aussi collectif ; et de l'aspect collectif à la notion de projet participant au développement du territoire, il n'y a qu'un pas. En voulant favoriser l'émergence d'initiatives d'habitants dans

les quartiers et en soutenant des projets, les Régies participent à la dynamique citoyenne du territoire.

Inciter les habitants à monter une action en leur montrant la voix est une stratégie de développement social dans lequel Eréqua s'inscrit. En effet, la Régie a mis en place une brocante en faisant collaborer les habitants dans l'idée que cette manifestation serait à terme portée par un groupe d'habitants. Cette brocante a eu des répercussions positives sur le quartier puisqu'elle a attiré des personnes extérieures dans une ambiance festive et conviviale. Après avoir impulsé l'événement la première année, T. de Lavau essaie de passer le relais aux habitants mais «le passage à l'acte est difficile». Si il organise cette année encore cet événement, petit à petit la mobilisation s'amplifie. Il espère que les habitants s'empareront du projet mais cela demande parfois du temps.

Accompagnement de projet donc, mais aussi projet accompagné par les habitants-bénévoles des conseils d'administration des Régies. À Pantin, dans le cas de projet de service à forte dimension sociale, les bénévoles s'impliquent largement au côté du Directeur. C'est le cas du projet des correspondants de nuit. L'action des bénévoles réhausse l'impact social du projet dans le sens où il est adapté davantage aux réalités et attentes sociales des habitants.



À Strasbourg, la Régie accompagne avec d'autres partenaires des projets sociaux et culturels. Du soutien à la création d'association de jeunes du quartier à l'implication dans une plate forme travaillant autour d'un projet de centre socio-culturel, Meinau Services met ses compétences et ses moyens à disposition d'autres acteurs. Elle a donc un rôle de facilitation des initiatives.

Des activités et services permettant d'accompagner le développement économique des territoires.

En articulant un développement social et un développement économique, les Régies se situent dans le champ de l'économie solidaire. En étant à l'écoute du territoire et des besoins des habitants et en participant à la création d'activités, une Régie s'engage dans un processus d'accompagnement territorial au côté d'autres acteurs publics et privés.

À Vendôme, l'exemple de l'atelier mobylette est significatif. La Régie a décidé de monter ce service de proximité car des habitants avaient des problèmes de transport entraînant parfois des difficultés dans la recherche d'emploi. Grâce à cette activité, la Régie favorise la dynamique économique des territoires. Tout d'abord, en permettant la mobilité des individus, ce service facilite l'échange entre l'offre et de la demande de travail. De plus, ce service a créé sur le quartier trois emplois nouveaux.

Par ailleurs, certaines activités sociales mises en place par une Régie peuvent se transformer en activité productive. Cela devrait être le cas de l'atelier mosaïque d'Eréqua dans les prochains mois. Inscrit résolument dans le champ social depuis sa création, il devrait bénéficier d'opportunités économiques qui lui permettront de devenir autonome.

L'exemple de l'activité de récupération de déchets industriels banals (DIB) de la Régie de Strasbourg se situe dans la même logique de développement. Lancée, il y a peu de temps, cette action a pour objectif de devenir une activité économique autonome, créatrice d'emplois et support d'insertion professionnelle.

Toutes ces expériences et actions mises en place prouvent à quel point le travail d'une Régie de quartier est essentiel; essentiel pour les quartiers, pour les individus, leur autonomie et leur trajectoire de vie. ■

Europe Perspectives & anticipation

Programme européen Equal/Fse :

“lutte contre les discriminations”

“Entreprendre dans l'économie sociale : facteur de lutte contre les discriminations et les inégalités face à l'emploi ou l'activité (dans l'accès au marché du travail)” est un projet déposé en phase I auprès du programme européen Fse Equal par :

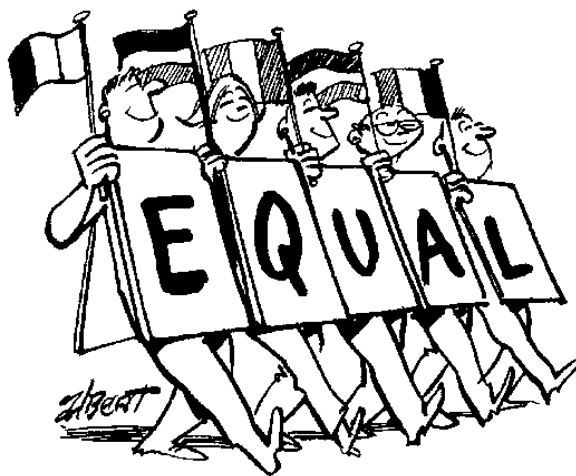
La MACIF (porteur du projet), la Fondation Macif, Anima'fac, l'association Steppes, le Réseau des boutiques de gestion, la Confédération générale des Scop, l'Accepp (crèches parentales) et le CNLRQ qui en constituent les co-opérateurs.

À terme, le groupe initial de partenaires s'ouvrira sur un Comité d'Orientation Stratégique (COS) qui comprendra d'autres membres (syndicalistes, représentants de l'État, ... auxquels seront associés des représentants des Comités régionaux, des représentants des partenaires transnationaux, des représentants des publics cibles et potentiellement des représentants d'autres acteurs.

Le projet définitif est déposé le 15 avril 2002 et sélectionné (ou non) le 15 juin 2002.

Si le projet est retenu, l'Assemblée Générale du CNLRQ de septembre 2002 permettra d'informer et de mobiliser le Réseau des Régies de quartier et de rencontrer des représentants des autres réseaux associés.

L'idée générale du projet est de faire converger les capacités intégratives de l'économie sociale dans le but d'apporter une réelle valeur ajoutée aux dispositifs en émergence de lutte contre les discriminations et inégali-



tés dans l'accès à l'emploi ou à l'activité. Elle s'applique sur le terrain à travers cinq axes prioritaires qui concernent la formation et l'accompagnement des bénéficiaires et des réseaux, le soutien de nouvelles formes d'entrepreneuriat notamment pour les jeunes éloignés du marché du travail, la sensibilisation et la connaissance réciproque des partenaires de toute nature (sociaux, politiques, économiques...), la création de nouveaux outils méthodologiques visant l'élaboration de processus démocratiques d'intégration, le développement de l'utilisation en tant que moyen des Ntic et la valorisation des savoir faire traditionnels.

Important : il a été convenu entre les différents membres du groupe initial que, qu'elle que soit la suite donnée au projet dans le cadre strict d'Equal, une collaboration active sera poursuivie.

Programme européen Equal/Fse :

“Égalité Hommes / Femmes”

Le 15 mars sera déposé un dossier présenté par l'AERDQ qui rassemble

les Régies allemandes, belges, françaises (via la Commission Europe du CNLRQ), italiennes et néerlandaises. Le projet vise, dans un premier temps, à faire émerger la richesse et la diversité du savoir-faire des Régies et de leurs partenaires; en vue de favoriser l'accès des femmes à la formation et à l'emploi tout en conciliant la vie familiale et son plein épanouissement et, dans un second temps, des partenariats transnationaux restreints se créeront en vue de lancer des actions avec le parrainage de l'AERDQ .

Enfin le savoir faire des Régies sera diffusé dans les réseaux européens. L'ensemble se déroulera d'octobre 2002 à novembre 2003.

Programme européen Equal/Fse :

“Former”

L'objectif du projet porté par la Régie de quartier Meinau Services (Strasbourg), le CNLRQ, l'Université de Provence et ED2F, RCR et L'Atelier est de “donner une méthode aux encadrants des Régies pour animer une réflexion collective des salariés autour du travail et des compétences”.

→ Les rencontres partenariales de Montpellier et Lille

Les partenaires politiques locaux reconnaissent la légitimité et la compétence du CNLRQ à initier et à piloter le développement quantitatif et qualitatif du réseau des Régies de quartier. Ils recherchent un appui méthodologique, particulièrement sur le volet de la sensibilisation et de l'implication des habitants, et un appui technique pour la constitution du groupe porteur du projet de Régie. Le CNLRQ a conclu des partenariats avec le Conseil régional Nord-Pas-de-Calais et le Conseil général de l'Hérault et, il a initié ce partenariat par l'organisation de rencontres afin de sensibiliser les acteurs locaux.

A Montpellier.

La journée d'information (30 octobre 2001) a été organisée en partenariat avec le Conseil général de l'Hérault et le réseau des SCOP sur le thème «Deux approches complémentaires pour une pratique partagée de l'économie sociale et solidaire (expériences, méthodes, réflexions)». Animée par Danièle Demoustier, professeur à l'IEP de Grenoble et expert en économie sociale, la rencontre a mobilisé les Régies des régions PACA

et Languedoc-Roussillon, les personnes ressources du CNLRQ et réuni 70 acteurs locaux (bailleurs sociaux, élus, partenaires institutionnels de l'emploi et de la formation, associations). Les statuts et pratiques des Régies ont été abordés ainsi que la spécificité de chaque dispositif – Régie de quartier et SCOP – et leur participation commune à l'économie sociale et solidaire.

A Lille.

La journée fut animée par Marc Hatzfeld, consultant en développement local et rédacteur du «Guide des Régies de quartier». La réunion d'information (28 novembre 2001) «Les Régies de quartier : pour une pratique de l'économie sociale et solidaire» a permis d'informer une quarantaine d'acteurs locaux (bailleurs sociaux, élus, partenaires institutionnels de l'emploi et de la formation, sites porteurs) sur le dispositif Régie de quartier et le réseau national. Les Régies de Grande-Synthe et Saint Nicolas Lez Arras ont également apporté leurs témoignages sur leurs pratiques et expériences en matière de nouvelles activités à dimension sociale.

P/u/b/l/i/c/a/t/i/o/n/s

Alternatives économiques et Les éditions Charles Léopold Mayer viennent de publier un livre «document» important sous la signature de Claude Alphandéry (président du Conseil national de l'insertion par l'activité économique (CNIAE) et ancien président de France Active) : *De la galère à l'entreprise Pour de nouvelles formes de financement solidaire : l'expérience de France Active* Editions CL Mayer, 38, rue Saint Sabin, 75011 Paris

Tél. : 01 48 06 48 86
fax : 01 48 06 94 86
7,60 € prix public
7,25 € si vous vous recommandez du CNLRQ.

Face aux défis qui semblent parfois insurmontables (chômage, inégalités, exclusions...), la société n'est pas inerte lorsqu'elle développe des solidarités partagées, telles qu'une structure comme France Active. Cet ouvrage est un témoignage, un mode d'emploi, une source d'inspiration.

→ FORMATION

Formation des salariés des Régies aux gestes et postures

Le CNLRQ et la «commission paritaire emploi formation» des Régies de quartier se sont engagés dans une démarche d'appui au développement de la formation professionnelle dans les Régies.

La première des actions collectives organisée en direction des salariés des Régies est la formation aux «gestes et postures». A partir de photos, de vidéos, de la présentation de situations concrètes le stagiaire va aborder différents aspects du travail physique : le port des charges, les mouvements et les points d'équilibre du corps, cette approche lui permettra de mieux cerner et appliquer les consignes de sécurité. Cette action organisée dans la proximité (2 à 3 Régies voisines par journée) est financée par le compte groupe des Régies de quartier (OPCA Habitat-Formation). Elle concerne environ 200 salariés du secteur entretien d'une cinquantaine de Régies. A la suite de cette première session, le CNLRQ devrait proposer à l'automne d'autres sessions de formation aux gestes et postures ciblées sur différentes catégories de métiers exercés dans les Régies.

→ Le séminaire Président-Directeur du réseau

Séminaire Président/Directeur
du 8 et 9 décembre 2001
Thème : "Face à l'évolution
des publics et des quartiers : le sens de
l'action des Régies de quartier".

Lorsque l'on est président ou directeur
dans une Régie, il est important de
prendre du recul, de réfléchir sur ses
actions, d'échanger sur les évolutions
et difficultés rencontrées. Ce séminaire
a permis ce temps d'échange, de
réaliser un constat et un diagnostic
partagés, de se poser les bonnes
questions, mais aussi de mettre en
perspective les orientations qui
pourraient être envisagées.
L'intervention de Bernard Eme,
enseignant à l'IEP Paris et chercheur au
CRIDA, en début de séminaire, a
apporté les premiers éléments de
constat sur les évolutions sociales
posant questions aux Régies :
évolution du lien social, de
l'engagement associatif, du rapport
entre l'individu et le collectif, tension



entre parcours individualisés
et dynamiques collectives, remise
en question des valeurs liées au
travail... Autant de constats et de
difficultés que présidents et directeurs
ont commenté et enrichi.
L'après-midi fut l'occasion d'échanger
entre présidents et directeurs, dans le
cadre d'ateliers, sur les questions liées
à l'emploi, aux parcours d'insertion
et à la vie associative. Ces temps
d'échanges ont amené les acteurs
à se questionner sur le fondement
des Régies, sur leurs actions, à mettre

en lumière les
dualités et les
tensions,
à réfléchir sur
l'avenir : de la
question de la
mobilisation des
jeunes dans la vie
associative, aux
contradictions que
soulève parfois le
triptyque du CA,
au regard critique
sur l'insertion par
l'activité
économique
et la notion de
"parcours", de nombreuses
problématiques ont été abordées. Les
expériences de chacun
ont permis aux trois groupes
d'apporter des pistes de réflexion
à poursuivre.
D'autres interventions vinrent rythmer
ce week-end : celle de Guy Janvier
Délégué interministériel à la DIES,
de Guy Dumontier et bien sûr celles
de nombreux présidents et directeurs
de Régies. Ce séminaire se termina
par la présentation des grands
chantiers actuels du CNLRQ.

Homages à

Francis Armingol,
fondateur de la Régie
de quartier de Béziers

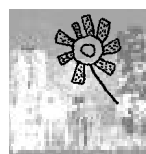
Enseignant, syndicaliste
laïque, militant associatif
et homme de conviction,
Francis a été victime d'une
maladie qui l'a emporté
en moins de trois mois.
Attaché à son quartier
de la Devèze, il s'y était
totalement impliqué dans
l'ensemble du mouvement
associatif. À travers le
comité de quartier, il a pu

impulser de nombreuses
actions qui ont notamment
permis la création de
l'Association Médiation
dans la Ville et de la Régie
de Quartier.
Président Fondateur de la
Régie, il en était devenu
Trésorier. Avec courage il a
assisté à l'Assemblée Générale
du 19 Septembre dernier et a
été présent jusqu'au bout au
sein de la Régie. Militant
engagé pour son quartier,
avec lui, disparaît une figure
de La Devèze.

Hakim Bouaouiche,
directeur-adjoint
de la Régie de quartier
de Toulouse-Bellefontaine
dont il a été un des
créateurs.

Né dans le quartier, vrai
militant, s'y étant impliqué
jusqu'à la fin de sa vie,
notamment après la
catastrophe de l'usine AZF,
il s'est investi auprès des
habitants sans compter.
Âgé de 36 ans au moment
de sa disparition, il laisse
un souvenir impérissable
à tous ceux qui l'ont connu
et qui ne l'oublieront
jamais.

Comité National
de Liaison des
Régies de Quartier



Com' une image

Dans un souci de cohérence
graphique et de
reconnaissance des Régies,
le CNLRQ a fait évoluer son
logo et a créé une image
des quartiers.
Ces outils de communication
sont à disposition sur le site
privé pour que les Régies se
les approprient à leur tour.

Syndicat National Professionnel des Employeurs Régies de Quartier

Bientôt une grille de classifications et de rémunérations pour les salariés des Régies de Quartier.

Débutées le 21 novembre 2000, les négociations sur un projet de grille de classifications et de rémunérations sont sur le point d'aboutir.

Moins de deux ans pour arriver à ce résultat c'est assez exceptionnel pour être signalé.

En effet, après la mise en place d'un accord collectif en avril 2000, la mise en place d'un régime obligatoire de prévoyance en 2000 et 2001, la grille de classifications était un objectif prioritaire, que le Syndicat National Professionnel des Employeurs Régies de Quartier s'était fixé.

En effet, lorsque l'on veut que les habitants salariés dans les Régies de Quartier soient reconnus en tant que tels, il convient de valoriser les métiers qu'ils exercent, dans leur diversité. La valorisation salariale et citoyenne passe, bien entendu, par cette grille.

La première partie de la négociation portant sur les classifications s'est terminée le 29 janvier dernier.

Malgré de nombreuses difficultés en tenant compte des spécificités des Régies de Quartier concernant les métiers existants (74 appellations différentes relevées en 1999 sur un échantillon de 80 Régies), la grille a été élaborée entre les partenaires sociaux :

- La Fédération Nationale de la Construction et du Bois (FNCB) CFDT,
- La Fédération Nationale des

Personnels des Organismes Sociaux (FNPOS) CGT,
- La Fédération Nationale Action Sociale (FNAS) CGT FO,
- Le Syndicat National de l'Urbanisme, de l'Habitat et des Administrateurs de Biens (SNUHAB) CFE CGC,
pour les organisations syndicales représentatives de salariés.
- Le Syndicat National Professionnel des Employeurs régies de Quartier (SNPERQ).

Cette grille comporte 5 catégories professionnelles sur 6 niveaux de classifications :

Catégories

- 1) Ouvriers et Employés
- 2) Agents de maîtrise et Agents fonctionnels; Personnel d'encadrement; Assistants Techniques
- 3) Directeur Adjoint/Directeur
- 4) Attaché à la Délégation Générale du CNLRQ
- 5) Délégué Général du CNLRQ

Niveaux

- Niveaux 1
- Opérateur de quartier et Employé de bureau
- Opérateur de quartier qualifié
- Niveaux 2
- Opérateur de quartier Responsable d'un chantier
- Opérateur de proximité qualifié
- Secrétaire
- Aide Comptable

- Niveaux 3
- Secrétaire
- Comptable
- Opérateur de quartier Responsable de chantiers et/ou de projets
- Niveaux 4
- Secrétaire de direction
- Comptable
- Coordonnateur Technique de chantiers
- Coordonnateur Social
- Niveaux 5
- Directeur Adjoint
- Directeur
- Adjoint au Délégué Général de la Délégation Générale du CNLRQ
- Niveaux 6
- Responsable de la Délégation Générale du CNLRQ.

Au sein de chaque niveau, il y a quatre échelons de qualification qui prennent en compte les critères suivants (emploi, niveau, type d'activité, degré d'autonomie, responsabilité, formation professionnelle de base, missions). La deuxième partie de la négociation portant sur les rémunérations est sur le point d'aboutir.

Nous envisageons une signature avant les vacances d'été afin de laisser un délai aux Régies de Quartier pour sa mise en place.

Jean Claude Tapin,
Président du SNPERQ

INFO-RÉSEAU

Directeur de la publication

Guy Dumontier.

Secrétariat de rédaction

Cécile Clavier.

Rédaction

Gabriel Auxéméry, Clotilde Bréaud, Christophe Leroux et Christiane Royer.

Illustrations Albert.

Maquette Patricia Chapuis.

Imprimeur LFT, Montreuil.

Numéro de dépôt légal 91/0322.

Abonnement

12,20 Euros 80 F (4 numéros).

Comité National de Liaison

des Régies de quartier

47-49, rue Sedaine 75011 Paris.

e-mail accueil@cnlrq.org

Site www.cnlrq.org

AGENDA

Formation gestes

et postures :
18 sessions programmées
dans les Régies
de février à juin

◆ Mars 2002
.....

Samedi 9, dimanche 10

Rencontres Acteurs II
1^{er} module
à Bourges (18)

Mardi 12

Rencontre des directeurs
à Paris (75).

Thème : Médiation

Mercredi 13

Journée d'accueil nouveaux
directeurs à Paris (75)

Samedi 16

Bureau du CNLRQ
à Paris (75)

Vendredi 22

Formation Intranet Région
Nord-Ouest

à Saint-Herblain (44)

Samedi 23, dimanche 24

Rencontres Acteurs I

2^e module

à Grenoble (38)

Mardi 26

Réunion des Délégués
en régions à Paris (75)

◆ Avril 2002
.....

Mardi 9

Formation Intranet

Région Sud-Ouest

à Lormont (33)

Samedi 13, dimanche 14

Rencontres Acteurs II

2^e module

à Orléans Repères (45)

Samedi 20, dimanche 21

Rencontres Acteurs I

3^e module

à Aix-les-Bains (73)

Jedi 25

Formation Intranet, Région

PACA à Marseille (13)

Samedi 27, dimanche 28

Rencontres Acteurs IV

1^{er} module

à Châlon S/Saône (71)

◆ Mai 2002
.....

Vendredi 3, samedi 4

CA du CNLRQ à Chambéry

(73)

Samedi 25, dimanche 26

– Rencontres Acteurs II

3^e module

Le Mee sur Seine (77)

– Rencontres Acteurs IV

2^e module

à Béziers (34)

◆ Juin 2002
.....

Vendredi 14

Directoire du CNLRQ

à Paris (75)

Samedi 15

Bureau du CNLRQ

à Paris (75)

Samedi 22, dimanche 23

Rencontres Acteurs IV

3^e module à Moulins (03)

◆ Septembre 2002
.....

Samedi 7

CA du CNLRQ à Paris (75)

Samedi 28, dimanche 29

Assemblée Générale

du CNLRQ à Dourdan (91)

Interview



Interview
de Monsieur
Guy Janvier,
Délégué
interministériel
à l'innovation
sociale et
à l'économie
sociale (DIES).

recouvre d'importantes problématiques : prévention, détection des difficultés pour réfléchir rapidement sur des solutions adaptées et en soutenir leurs mises en

Il s'agit, tout en préservant la vie privée des individus, de corriger un environnement peu favorable à l'épanouissement.

application, réflexion sur la réduction des inégalités face à l'emploi, sur l'accès aux savoirs, aux territoires... Il s'agit, tout en préservant la vie privée des individus, de corriger un environnement peu favorable à l'épanouissement. Pour cela, la Délégation s'appuie sur l'ensemble des familles de l'économie sociale à savoir les mutuelles, les coopératives avec nouvellement les SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif), et les associations ainsi que les récents acteurs de l'économie solidaire notamment ceux du commerce équitable, les réseaux d'échange, etc...

IR : Quelles sont les gros dossiers actuels de la Délégation?

Le premier chantier concerne l'Europe et la nécessité d'introduire dans les textes et dans les esprits, la reconnaissance de l'économie sociale et solidaire, le droit à l'innovation sociale. Il faut arriver à la création de nouveaux statuts européens coopératifs et associatifs. La prochaine rencontre de Salamanque, en mai prochain,

Info-réseau : Comment définissez-vous la Délégation interministérielle à l'innovation sociale et à l'économie sociale et solidaire?

La délégation interministérielle a été créée en 1981. Elle est aujourd'hui rattachée au ministère de l'emploi et de la solidarité et au secrétariat d'Etat à l'économie solidaire. Elle emploie 25 personnes et dispose d'un budget d'environ 17 millions d'Euros. Son rôle est de promouvoir l'économie sociale et solidaire au sein de l'État et de faire travailler les différents ministères sur l'innovation sociale.

IR : Qu'entendez-vous par "innovation sociale"?

L'innovation sociale, c'est l'ensemble des actions qui permettent de lutter contre le déterminisme social, le "fatalisme". Cela concerne donc de nombreux champs et

sous la présidence espagnole nous offre des perspectives intéressantes pour opposer à une pensée unique réduite à un marché économique traditionnel une autre manière d'entreprendre et d'autres types de profits à réaliser. Le second dossier important, comme en résonance aux débats qui traversent les Régies de quartier, concerne les territoires et le développement local durable. Il s'agit ici, de promouvoir l'économie sociale et solidaire jusqu'au cœur des Contrats de Plan État-Région, en comptant sur les prochains Contrats de Pays, les Contrats d'Agglomérations...

Enfin, nous avons ouvert un grand chantier portant sur l'utilité sociale, sur ce que représente la notion d'intérêt général, ou ce que recouvre le tiers secteur. En ouvrant ces travaux, nous nous interrogeons sur des outils d'évaluation plus proches de la réalité, plus modernes et surtout, imaginés et développés par l'ensemble des acteurs y compris les acteurs de terrain pour que les indicateurs soient mieux adaptés et reflètent mieux la réalité en prenant en compte davantage les aspects qualitatifs, humains et temporels. La proposition du "bilan sociétal du CJDES" (Centre des jeunes dirigeants et des acteurs de l'économie sociale) va tout à fait dans ce sens.

Pour la Délégation, les Régies de quartier apparaissent comme actrices majeures de l'innovation sociale.

IR : A quels titres une Régie est-elle une structure sociale-ment innovante ?

Les Régies, je vais vous le dire sans faux semblants, moi, j'y crois. J'y crois parce qu'elles sont ancrées dans la proximité, dans le terrain. Elles "construisent" dans tous les sens du terme en associant l'ensemble des acteurs. Elles innoveront parce qu'elles sont dans la quotidienneté, dans le rapport à la proximité et dans l'Humain. Elles donnent la parole aux exclus, leur redonnent confiance et dignité. Elles abordent les problèmes dans leur complexité avec le temps nécessaire. L'innovation sociale, c'est ici la prise en compte de l'individu dans toute sa spécificité sans l'isoler de son quartier, de son groupe et d'un avenir partagé.

Pour que les relations dans les quartiers populaires entre tous les acteurs et les habitants se développent, il faut une exemplarité réciproque et une reconnaissance renouvelée

R : L'accompagnement tel qu'il est envisagé dans les Régies est-il innovant?

Accompagner, dans les Régies de quartier, est intéressant à plus d'un titre. En effet, cela mêle les dynamiques sociales et culturelles. Cet accompagnement se conçoit par l'emploi et le travail mais aussi hors de l'emploi afin de lutter sur tous les fronts des inégalités. Les Régies travaillent donc sur la richesse des gens et cela demande du temps. Cela demande aussi de la pédagogie et un investissement pérenne des partenaires. C'est un peu comme pour l'idée d'économie sociale et solidaire qui nécessite un effort important de pédagogie et de force de conviction.

Pour que les relations dans les quartiers populaires entre tous les acteurs et les habitants se développent, il faut une exemplarité réciproque et une reconnaissance renouvelée. L'innovation sociale n'a de sens que si elle est partagée.

IR : Pour conclure, l'avenir vous apparaît... ?

Je suis optimiste. Les idées que nous défendons ont progressé. Nombreux et parfois certains, de manière inattendue, s'en saisissent. Mais, il faut une volonté forte, une vraie détermination qui peut passer par des actes militants et courageux : une discrimination positive ici, un rôle renforcé de prévention pour l'école là, la mobilisation des parents pour l'avenir de leurs enfants, la réalisation de projets partagés comme les Régies de quartier,

il faut faire vivre ensemble la démocratie représentative et la démocratie participative ; démocratie participative qui doit être soutenue et développée.

soutenus dans la durée, l'assouplissement de certaines contraintes administratives pour les structures associatives, ou coopératives...

Il nous faut réhabiliter le lien social, la rencontre ; il faut rééquilibrer par des compensations certaines inégalités inadmissibles.

Notre devise "liberté, égalité, fraternité" est moderne, forte, pleine de sens. Pour lui faire prendre toute sa dimension, il faut faire vivre ensemble la démocratie représentative et la démocratie participative ; démocratie participative qui doit être soutenue et développée.

En résumé, il faut redonner sa place, toute sa place à l'Homme au centre de notre société ; alors, oui, je suis optimiste mais à condition, que nous ayons du temps et la ferme volonté de réussir.